

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 6 octobre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Henri Desbiolles	<p>Monsieur Henri Desbiolles; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Desbiolles circule en fauteuil roulant. Il s'interroge de ce qu'il advient du projet d'implantation d'un passage sécurisé pour les personnes à mobilité réduite aux feux de circulation angle des rues Rachel Est et Préfontaine. Il allègue que la sécurisation de ce secteur avait été votée il y a deux ans par le conseil d'arrondissement.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Lafond</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'UN PLAN TECHNIQUE A ÉTÉ SOUMIS AUX SERVICES CENTRAUX POUR APPROBATION, MAIS PUISQUE LA VILLE CENTRE LE CONSIDÈRE NON PRIORITAIRE, CE PLAN SE CONCRÉTISERAIT SEULEMENT DANS DIX ANS.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, EXPLIQUE QUE DES RELANCES ONT ÉTÉ FAITES PAR SA DIRECTION AUPRÈS DES AUTORITÉS CENTRALES ET QUE LA SÉCURISATION POURRAIT S'EFFECTUER PROCHAINEMENT.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-284592</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Claude Girard	<p>Monsieur Claude Girard; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Girard aimerait connaître l'état d'avancement du dossier de modification de zonage du secteur délimité par les rues Beaubien Est et Chambord, relativement au Bar Brutus.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Lafond</p> <p>F. Limoges</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AVISE QU'UN AVIS DE MOTION SERA DÉPOSÉ L'AUTOMNE PROCHAIN.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, EXPLIQUE QU'UN AVIS DE MOTION SERA DÉPOSÉ EN NOVEMBRE 2014 ET QUE LE RÈGLEMENT DEVRAIT ÊTRE ADOPTÉ D'ICI FÉVRIER-MARS 2015. IL CONTACTERA MONSIEUR GIRARD À CET EFFET.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, SE DIT PRÊT À RENCONTRER MONSIEUR GIRARD.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-285151</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>M. Yves Labelle Coalition Jeanne-Mance</p>	<p>Monsieur Yves Labelle; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Labelle formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés ».</p> <p>2) Il aimerait discuter du <i>Règlement sur les conteneurs à vêtements</i> (01-279-38) sur le domaine public.</p>	<p>F. Limoges</p> <p>D. Lafond</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, PROMET UN SUIVI AVEC MONSIEUR LABELLE.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, AJOUTE QU'IL FOURNIRA À MONSIEUR LABELLE UNE COPIE DUDIT RÈGLEMENT.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-285176</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Dominique Chevarie	<p>Madame Dominique Chevarie; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Chevarie aimerait connaître la réglementation en vigueur concernant le camionnage de livraison, la vitesse, le stationnement, le déneigement et la propreté dans les ruelles, soit celles entre les rues Saint-Denis et De Saint-Vallier et entre Bélanger et Jean-Talon.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QUE DEPUIS DES DÉCENNIES, LES RUELLES NE SONT PAS DÉNEIGÉES, EXCEPTÉ LES RUELLES COMMERCIALES. IL PRÉCISE QUE LE STATIONNEMENT Y EST INTERDIT; QU'UN COMITÉ DE RUELLES VERTES A ÉTÉ MIS SUR PIED POUR FAIRE RESPECTER LA PROPRETÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT; ET QUE LA VITESSE PERMISE EST DE 10 KM/H.</p>
M. Mathieu Beaudoin	<p>À la suite de l'intervention de Mme Chevarie, M. Beaudoin aimerait savoir si le conseil est au courant des problématiques de la ruelle de la rue De Saint-Vallier et s'il a l'intention d'intervenir.</p>	F. Limoges	<p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, SE DIT PRÊT À RENCONTRER LE COMITÉ DE MADAME CHEVARIE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-285249</p>
M. François Charbonneau	<p>Monsieur François Charbonneau; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Charbonneau est propriétaire d'un condo sur le boulevard de l'Assomption et porte-parole d'un comité composé de 125 propriétaires de condos. Il aimerait savoir qui est en charge de la réalisation de la phase II du projet d'aménagement d'un sentier multifonctionnel situé à la frontière du complexe résidentiel Cité nature et du golf municipal.</p>	<p>D. Moreau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, EXPLIQUE QUE CE DOSSIER AVANCE, MAIS QUE L'OCTROI DU CONTRAT EST SUSPENDU POUR L'AMÉNAGEMENT DU GOLF MUNICIPAL QUI ÉTAIT EN COURS.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE QU'ON COMMUNIQUERA AVEC MONSIEUR CHARBONNEAU À CE SUJET.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-285483</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Noël Deslauriers	<p>Monsieur Noël Deslauriers; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>M. Deslauriers formule trois questions auprès du conseil :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés ». 2) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés ». 3) Il soulève les risques associés au stationnement aux abords des intersections des rues Marcel-Pepin et Préfontaine. 	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, TERMINE EN AVISANT QU'UN RÈGLEMENT SERA ADOPTÉ D'ICI L'ANNÉE PROCHAINE ET QU'ON CONTACTERA MONSIEUR DESLAURIERS POUR UN SUIVI.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-286723</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Teresa Pacheco	<p>Madame Teresa Pacheco; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Mme Pacheco est une résidante du secteur de la Cité jardin depuis 30 ans. Elle se plaint de l'amoncellement des feuilles mortes dans les rues, particulièrement devant sa maison. Elle soutient qu'auparavant, elles étaient ramassées régulièrement par les équipes municipales.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Martel</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INFORME QUE LE COMPOSTAGE DES FEUILLES EST PRÉVU DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE.</p> <p>LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, DIANE MARTEL, INDIQUE QU'IL Y AURA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE POUR LE RAMASSAGE DES FEUILLES ET QU'ON COMMUNIQUERA AVEC MADAME PACHECO POUR DES PRÉCISIONS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-286763</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. René Vandelac	<p>Monsieur René Vandelac; conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 :</p> <p>Monsieur Vandelac fait partie de l'Association des résidents de la Cité jardin, dont les rues sont dépourvues de trottoirs. Il se préoccupe de la sécurité des enfants lors de la soirée d'Halloween et demande pour quelle raison il n'y aura plus de service d'ordre à ce moment, selon une note du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Par ailleurs, son association suggère la fermeture des rues sur un segment du boulevard Rosemont durant cette soirée.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Moreau</p> <p>G. Lavoie</p> <p>M. Dea</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, SOULÈVE QU'IL VIENT JUSTE D'EN ÊTRE INFORMÉ AVANT LA PRÉSENTE SÉANCE DU CONSEIL.</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, INDIQUE QUE LE SERVICE D'ORDRE EST NÉCESSAIRE, MAIS QUE DES VÉRIFICATIONS SERONT EFFECTUÉES AUPRÈS DU SPVM ET QU'ON TROUVERA UNE SOLUTION AVEC MONSIEUR VANDELAC.</p> <p>LE CONSEILLER DE MARIE-VICTORIN, GUILLAUME LAVOIE, S'EST DIT SURPRIS DE LA SITUATION.</p> <p>LE COMMANDANT DE POLICE DU POSTE DE QUARTIER 35, MARTIN DEA, AJOUTE QU'IL EN DISCUTERA AVEC LE COMMANDANT DU POSTE DE QUARTIER 44 ET QUE LA SITUATION SERA CORRIGÉE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-286777</p>

DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 6 octobre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<p>AUCUNE QUESTION INTERNET NE FUT ACHÉMINÉE AUX SERVICES MUNICIPAUX À LA SUITE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.</p>